

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5039 - LUNDI 30 JUIN 2025

## INDUSTRIE

La distillerie  
du Congo  
entre en  
production

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a inauguré le 27 juin la distillerie du groupe Somdia à Nkayi, dans le département de la Bouenza. L'usine produira de l'éthanol destiné aux secteurs pharmaceutique, cosmétique et énergétique.

Page 16



## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Mise en garde du collège  
intersyndical

Les membres du collège intersyndical pendant la réunion du 26 juin/Adiac

Après avoir suivi le compte-rendu fait par sa coordination sur les négociations avec le gouvernement, le collège intersyndical de l'Uni-

versité Marien-Ngouabi a noté le non-respect par l'exécutif de ses engagements pris le 27 décembre 2024 après trois mois de grève. Il

exige la résolution des problèmes du personnel dans les plus brefs délais.

Page 7

## TRANSPORT

Le Fonds routier appelé à améliorer  
ses prestations

Lors d'une réunion technique sur le Fonds routier, le ministre Juste Désiré Mondélé a souligné la nécessité d'en améliorer les performances en matière de mobilisation et de gestion des ressources destinées à l'entretien

des routes. Il a évoqué « une transparence accrue dans l'allocation des ressources et un suivi rigoureux dans l'exécution des contrats et des travaux ».

Page 3

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Des initiatives pour  
fédérer les agriculteurs

Les dirigeants de l'Unicoopac face aux médias/Adiac

L'Union des coopératives, des producteurs et des artisans du Congo a annoncé, au cours d'une conférence de presse à Brazzaville, son ambition de mettre en place des groupements qui permettront aux agriculteurs de partager des ressources et d'accéder aux financements.

Page 16

## ÉDITORIAL

## Circularer à Brazzaville

Page 2

## ÉDITORIAL

## Circuler à Brazzaville

Aller d'un point à l'autre de la capitale congolaise prend désormais plus de temps que par le passé. Cette réalité paraît tout à fait normale dans la mesure où Brazzaville compte de nos jours beaucoup plus d'habitants qu'auparavant. A l'évidence si elle manque de mesures d'accompagnement, cette démographie galopante se traduit par des pressions diverses sur la vie quotidienne.

C'est le cas particulièrement du secteur du transport en commun impacté par la dérégulation des circuits de desserte des quartiers. Certes, le parc automobile de Brazzaville, en augmentation constante, complique les équations. Il suffit d'observer les foules aux arrêts de bus pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène.

La question se pose de savoir si après l'expérience infructueuse de la Société de transport public urbain, les autorités nationales et municipales envisagent de relancer cette activité. En attendant, les seuls opérateurs privés qui contrôlent la route urbaine n'ont de cesse de faire porter à leurs clients la moitié des charges majorées par la dégradation du réseau routier dans Brazzaville et la rareté des produits pétroliers.

A propos des voiries urbaines, un espoir a pointé avec le reprofilage de certains tronçons dans plusieurs quartiers de la ville. Cette dynamique semble s'être arrêtée brutalement alors que les nids de poule jonchent encore l'espace public. La circulation automobile et pédestre est d'autant plus rendue difficile que les quatre roues et les deux roues se disputent désormais les trottoirs avec les piétons.

Il n'est pas lieu d'insister pour expliquer combien ces tracasseries constituent un frein au développement de toute forme d'activité du fait de retards préjudiciables qu'elles engendrent sur les lieux de travail. Vite que la réhabilitation du réseau routier urbain poursuive vaillamment son petit bonhomme de chemin.

Les Dépêches de Brazzaville

## AUF-CONGO

## Le laboratoire multimédia pédagogique mis en service

Le laboratoire multimédia pédagogique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)-Congo, qui apporte une nouvelle touche numérique dans l'enseignement, a été inauguré le 27 juin à Brazzaville.



La ministre Delphine Edith Emmanuel coupant le ruban symbolique / Adiac

La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a coupé le ruban symbolique mettant ainsi en service le laboratoire multimédia pédagogique l'AUF-Congo en présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou; du président de l'AUF, Sorin Mihai Cîmpeanu; et du recteur de l'AUF, le Pr Slim Khalbous. « Ouvrir l'esprit des jeunes au numérique est fondamental », a déclaré la ministre.

« Ce laboratoire permet, entre autres, aux enseignants de produire seuls des contenus de qualité professionnelle avec un

pilotage à distance. Il intègre facilement des vidéos compatibles avec diverses plateformes en ligne sous différents formats pour mieux alimenter les cours à distance », a indiqué le responsable du campus numérique de l'AUF-Congo, Donjul Tchi Ngoma, évoquant l'utilité et les modalités de fonctionnement de ce laboratoire.

Le président de l'AUF, Sorin Mihai Cîmpeanu, a quant à lui souligné la nécessité d'avoir des enseignants formés pour enseigner en ligne, avoir suffisamment du contenu digital.

Pour sa part, le recteur de l'AUF, le Pr Slim Khalbous, a rappelé que

depuis longtemps, cette agence s'est engagée dans le numérique avec notamment la mise en place d'un premier réseau francophone des universités virtuelles. « Le laboratoire multimédia pédagogique est un outil techno pédagogique qui permet de faire toutes les modifications possibles sur les cours en ligne, faire des scénarisations », a-t-il indiqué.

Le laboratoire multimédia pédagogique de l'AUF-Congo aidera sans nul doute les établissements membres, représentés à cette occasion, à révolutionner numériquement l'enseignement en leur sein.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## FONDS ROUTIER

# Tout mettre en œuvre pour faire face aux urgences

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a présidé le 26 juin à Brazzaville une réunion technique sur la situation du Fonds routier.

La rencontre a réuni, entre autres, le directeur général du Fonds routier, Elenka Obat Nzenguet, et des directeurs centraux dont les chefs comptables et techniques; le président du comité de direction; des conseillers du chef de l'Etat et autres représentants de la présidence de la République; des responsables de la société Congo pesage ainsi que des partenaires sociaux. Le but étant de réfléchir sur les différentes stratégies à mettre en œuvre en vue de faire face aux défis actuels dont la vaste opération de cantonnement prévue pour le début du mois de juillet et le plan d'urgence d'entretien routier.

Le ministre Juste Désiré Mondelé, dans son mot introductif, a souligné la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles du Fonds routier en améliorant ses performances en matière de mobilisation et de gestion des ressources destinées à l'entretien des



Le ministre Juste Désiré Mondelé face aux cadres du Fonds routier/DR

routes. « *Le Fonds routier, il faut le souligner, en tant qu'instrument financier de mise en œuvre de notre politique nationale d'entretien routier, joue un rôle central dans la préservation et la pérennisation de notre patri-*

*moine routier. Il est donc impératif d'assurer en son sein et ce, de façon permanente, une gouvernance plus efficace, une optimisation et une transparence accrue dans l'allocation des res-*

*sources, un suivi rigoureux dans l'exécution des contrats et des travaux »*, a circonscrit le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier.

Pour ce faire, il a invité les participants à faire preuve de franchise constructive et

à parler vrai sur l'ensemble des points retenus car le président de la République, les Congolais et le gouvernement attendent d'eux des résultats concrets, visibles et mesurables. « *Nous avons donc le devoir, en tant que responsables et techniciens du secteur, de faire preuve de professionnalisme, d'innovations et de responsabilité, au cours de cette rencontre que dans la mise en œuvre du plan d'urgence d'entretien routier* », a instruit Juste Désiré Mondelé.

Son souhait est que les conclusions pertinentes attendues de cette rencontre puissent permettre aux différents acteurs de revitaliser et de redynamiser cet instrument de financement de l'entretien routier pour améliorer la qualité des voiries urbaines, périurbaines et rurales. La finalité étant de répondre de manière urgente et efficace aux attentes de la population.

*Parfait Wilfried Douniama*

**. « Le Fonds routier, en tant qu'instrument financier de mise en œuvre de notre politique nationale d'entretien routier, joue un rôle central dans la préservation et la pérennisation de notre patrimoine routier. Il est donc impératif d'assurer en son sein et ce, de façon permanente, une gouvernance plus efficace, une optimisation et une transparence accrue dans l'allocation des ressources, un suivi rigoureux dans l'exécution des contrats et des travaux »**

## LE FAIT DU JOUR

## Une amitié de 65 ans

Le 25 juin au Palais des congrès a eu lieu la cérémonie d'adieu à l'ancien ministre et secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mberi, dont le cœur a cessé de battre vingt jours plus tôt, le 5 juin, alors qu'il traversait sa 85e année de vie terrestre. Pour l'illustre disparu comme pour la nation qui lui rendait un dernier hommage solennel en présence du couple présidentiel et des corps constitués nationaux, le mois de juin est chargé de symboles.

Rappeler la date du 5 juin 1997 renvoie assurément aux déchirements d'il y a 28 ans. On retient en particulier la souffrance collective que les Congolais se sont infligés à eux-mêmes pendant des mois. Heureusement que des moments plus gais ont souvent rythmé le sixième

mois de l'année. Celui notamment qui transforma une rencontre fortuite entre deux jeunes élèves en une solide amitié.

Un témoignage en a été livré au cours de la cérémonie par un des acteurs concernés, le président Denis Sassou N'Guesso en personne, mais aussi à travers le texte de l'oraison funèbre rendu par le Pr Charles Zacharie Bowao. En 1960, quelque part dans le Niari, à la faveur des examens scolaires les deux jeunes élèves, Martin Mberi et Denis Sassou N'Guesso, se lièrent d'une amitié qui survécut à maintes épreuves.

Engagés très tôt en politique, les deux amis ont parfois emprunté le même chemin, parfois des chemins différents, sans renier leur complicité. Peut-être ont-ils été quelques fois hantés par le démon de la séparation ? Ils n'ont pas osé franchir

le pas, l'un venant au secours de l'autre dans les moments critiques de l'histoire tumultueuse du pays.

Comme si les années 1960 et 2025 se conjuguèrent en une seule ce 25 juin, le président Denis Sassou N'Guesso l'a écrit dans le livre de condoléances approuvé pour la circonstance : « En cette période, les élèves de Ngouedi rejoignaient ceux de Mbounda pour passer les épreuves. Et c'est à cette occasion que nous nous sommes rencontrés sur les tables-bancs où nous étions installés ».

De cette heureuse coïncidence est née une amitié que lui, élève de Mbounda, et son ami Martin Mberi de Ngouedi ont su préserver pendant soixante-cinq ans. Les bonnes choses aussi durent !

*Gankama N'Siah*

## OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

## La «Communauté Afrique France Entrepreneurs» lancée à Brazzaville

Le cadre d'échange entre entrepreneurs africains et français a été lancé, le 27 juin, à Brazzaville en marge de la cinquième édition de la Rencontre des entreprises francophones (REF). Cette initiative, baptisée «Communauté Afrique France Entrepreneurs», vise à favoriser le partage d'expériences, le mentorat et le développement de projets communs S

Le lancement de cette communauté marque une nouvelle étape dans la promotion de l'entrepreneuriat et des échanges économiques entre la France et le continent africain. Dans un monde confronté à des nombreux défis, les deux parties s'efforcent de créer des ponts solides entre leurs entrepreneurs. Ce réseau aspire à renforcer les liens économiques et à encourager l'innovation ainsi que la création d'emplois. Selon le chef de service économique à l'ambassade de France au Congo, Guillaume Prévost, l'initiative contribuera à connecter les entrepreneurs et à favoriser des synergies sur des nouveaux marchés.

Avec un volume d'échanges commerciaux estimé à 24,5 milliards d'euros en 2023, la France demeure l'un des principaux partenaires économiques de l'Afrique. L'exportation du continent vers la France représente environ 13 milliards d'euros par an, une part importante étant dédiée au pétrole brut. De son côté, la France exporte vers le continent des matériels de transport, des produits

agricoles et des produits des industries agroalimentaires, totalisant environ 11 milliards d'euros par an. « Le lancement de cette communauté est le point de départ de synergies entre entrepreneurs africains et français. Elle se concentrera sur des secteurs comme le numérique, l'agriculture, l'agroalimentaire au sens large, et le développement durable. D'autres secteurs compatibles avec cette idée sont également à explorer », a confié Ingrid Oramalu Nkounkou, le point focal de la communauté au Congo. Elle a précisé que la connectivité sera assurée par EuroQuity, une plateforme digitale gérée par BPI France.

Les parties prenantes sont appelées à relever les défis liés au renforcement des compétences des PME, à améliorer la coordination entre les acteurs et à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat. L'entrepreneur congolais, Dexter Omono, est l'un des fondateurs de la Communauté Afrique France Entrepreneurs. Il avait représenté le Congo lors du sommet Afrique France de Montpellier en 2021.



Les participants lors du lancement du réseau/Adiac

Cet entrepreneur espère que cette communauté permettra aux entrepreneurs congolais de mieux collaborer avec leurs homologues français et de partager des expériences en matière d'innovation. « Le lancement de cette communauté nous aidera aussi

à conquérir le marché français », a-t-il déclaré avec enthousiasme. Rappelons que le lancement de ce réseau a été suscité lors du sommet Afrique France de Montpellier, où les participants avaient exprimé le souhait d'établir des connexions entre les acteurs pri-

vés africains et français et de faciliter l'accès à des mécanismes d'accompagnement français. Avant le Congo, cette initiative avait déjà été lancée l'an dernier en République démocratique du Congo et au Cameroun en 2023.

**Fiacre Kombo**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## AGL s'engage résolument aux côtés du Congo

Du haut de la tribune de la 5<sup>e</sup> édition de la Rencontre des entrepreneurs francophones où il a pris part en sa qualité de chef d'entreprise et acteurs de l'économie dans le monde francophone, le président d'Africa Global Logistics (AGL), Philippe Labonne, a, lors de son intervention, évoqué les investissements consentis au Congo où l'entreprise est résolument engagée à soutenir l'économie nationale.

« Africa Global Logistics est résolument engagée aux côtés du Congo, pays dans lequel nous avons réalisé des investissements structurants ces dernières années. Ces investissements ne sont pas seulement des chiffres : ce sont des emplois, des compétences développées, des infrastructures modernisées et un soutien concret à l'économie nationale », a-t-il déclaré.

Opérateur logistique multimodal qui propose des solutions logistiques globales à ses clients dans tous les secteurs d'activités qui régissent la vie économique des pays, AGL se veut être au cœur des transformations de l'Afrique, notamment en République du Congo où ses investissements ne cessent de croître chaque année. Des investissements en continu se fixant comme objectif d'anticiper sur la croissance des besoins des partenaires en fonction de l'évolution de la production et des activités d'exploration, mais surtout de renforcer la place du Congo en tant que pays de transit.

Dans cette vision, AGL à travers sa filiale Congo Terminal s'est engagée dans la construction d'une nouvelle plateforme au Môle Est au Port autonome de Pointe Noire.



Le président d'AGL, Philippe Labonne/DR jet du Môle Est, officiellement lancé en 2024, représente à lui seul un investissement de près de 350 millions d'euros », a promis Philippe Labonne. Financé à 150 milliards FCFA

D'un coût de 400 millions d'euros, elle vise à soutenir la croissance économique du pays et de la sous-région. « D'ici la fin de 2027, AGL y aura investi plus de 850 millions d'euros. Le pro-

grâce à un tour de table bancaire conduit par Crédit du Congo et At-tijariwafa Bank en qualité d'arrangeurs, et composé exclusivement de banques participantes congolaises, le nouveau terminal sera doté de 750 m de linéaires de quais avec un tirant d'eau de 17m et 26 hectares de terre-plein. Il pourra accueillir les plus grands navires du monde. Pour le président d'AGL, cette extension va créer 900 emplois permanents supplémentaires au profit de la jeunesse congolaise outre les emplois liés aux travaux de construction. En termes d'infrastructures portuaires, le Môle-Est sera équipé de 16 portiques 100% électriques dont 4 portiques de quai et 12 portiques de parc. Ce dispositif aura comme impact la réduction des coûts logistiques et des délais optimisés, véritable atout pour les clients et, surtout, une consolidation du rôle de hub régional du port de Pointe-Noire.

**Renforcer le tissu local et l'employabilité**

Présente au Congo à travers 3 sociétés, notamment Congo Terminal qui opère au terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire, AGL Congo spécialisée dans le Transit et la logistique pétrolière et Termi-

naux et Bassin du Congo compte près de 1600 collaborateurs au total dans le pays et travaille avec des fournisseurs locaux et fait travailler plus de 500 manutentionnaires par jour. « Nous nous sommes engagés à renforcer le tissu local congolais et l'employabilité. Le rôle des entreprises comme AGL est de contribuer à l'émergence d'acteurs locaux et de les engager dans une dynamique vertueuse. Nous souhaitons être un modèle de renforcement de capacité et de transfert de compétences », a précisé Philippe Labonne, soulignant que l'entreprise a investi plus de 400 millions FCFA dans le développement des compétences du personnel en 2024. Ce qui a permis d'accroître les compétences techniques et managériales de ses équipes au profit de 600 collaborateurs. « Au sein d'AGL, nous avons su constituer ces équipes, nous avons aussi su les former grâce à nos centres de formation en Afrique ; ils font aujourd'hui notre fierté et font d'AGL le 1er réseau logistique d'Afrique. Avec eux, nous allons aussi poursuivre notre élan en matière d'innovation », a rassuré le président d'AGL.

**Guy-Gervais Kitina**

## TRANSFORMATION DU BOIS

## Des industriels chinois intéressés à investir au Congo

Des investisseurs originaires de la ville-préfecture de Linyi, au Sud de la Chine, manifestent un intérêt pour le potentiel de l'industrie du bois au Congo. Ils envisagent d'investir dans la transformation du bois, incluant un transfert de technologie.

Une rencontre officielle avec des industriels chinois a eu lieu récemment en marge du Forum sur la coopération entre la République populaire de Chine et l'Afrique, qui s'est tenu du 12 au 15 juin dernier dans la province de Hunan. La ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a participé à la conférence économique et commerciale sur l'industrie du bois à Linyi, réunissant plusieurs dirigeants industriels. L'engagement des investisseurs chinois devrait déboucher sur des projets et des partenariats visant à développer la transformation locale du bois.

La République du Congo a mis en place des mesures pour encourager l'industrie du bois, notamment une loi qui exige la transformation intégrale des grumes sur le territoire national. La rencontre avec des investisseurs chinois s'inscrit dans une volonté de développer l'industrie forestière



La délégation congolaise avec des dirigeants chinois/DR

du pays et d'augmenter la valeur ajoutée des produits forestiers. Cela pourrait impliquer des investissements dans des usines de transformation, des formations pour les travailleurs locaux, ainsi que le développement de nouvelles technologies de transformation du bois. La ministre Rosalie Matondo a profité de cette occasion pour présenter les opportunités d'affaires dans le secteur forestier au Congo, ain-

si que la politique nationale en matière de conservation de la biodiversité, la mise en place de plantations forestières et les stratégies de valorisation des aires protégées. Ces atouts ont été salués par la partie chinoise, à l'instar du directeur du bureau des forêts de Linyi, Zhou Maoyong. Cette localité chinoise, qui s'est développée grâce à son industrie du bois, cherche désormais à étendre son expertise et

ses investissements, précisément en République du Congo.

Après Linyi, la délégation congolaise a visité la prestigieuse université Dongyang, qui est partenaire de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé dans le renforcement de la qualité de l'enseignement. Dotée de 16 instituts spécialisés dans la fabrication d'objets d'art, l'université accueille 18 500 étudiants,

dont des jeunes congolais. La partie congolaise et l'université Dongyang ont convenu de renouveler leur partenariat, permettant la poursuite de la formation des étudiants congolais, l'organisation de missions de renforcement des capacités pour des agents congolais, ainsi que la création d'un groupe bilatéral chargé d'évaluer l'efficacité du partenariat.

**Fiacre Kombo**

## ENTREPRENEURIAT

## Nupcia Eba Ngolé se distingue dans le renouveau touristique

La présidente de la Fédération du tourisme du Congo, Nupcia Eba Ngolé, incarne une nouvelle génération de femmes dirigeantes engagées, à la croisée de l'action entrepreneuriale et du développement durable. Elle s'est distinguée lors de la rencontre des entrepreneurs francophones (REF), du 26 au 28 juin à Brazzaville.

La REF a été un événement international placé sous le haut patronage du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Ces assises ont réuni environ mille acteurs économiques de quarante pays francophones, cinq cents sociétés, trente panélistes, huit ateliers, dix sessions, autour des thématiques clés telles que la tech, l'innovation, l'agroalimentaire et le tourisme durable.

C'est dans ce contexte que s'est distinguée Nupcia Eba Ngolé, récemment nommée présidente de la Fédération du tourisme du Congo, figure montante d'un secteur en pleine structuration. En effet, cette brillante dame, revenue au Congo après plusieurs années passées en France, où



Nupcia Eba Ngolé

elle a exercé dans le domaine de la communication, a décidé de mettre son expérience au service du développement touristique de son pays natal. Fondatrice de Travel word Congo, une agence spécialisée dans le tourisme d'affaires et les circuits privés, Nupcia Eba Ngolé poursuit une vision claire, celle de faire du Congo son pays natal, une destination compétitive sur le plan sous-régional. « Il faut bâtir une offre touristique compétitive à l'échelle de la sous-région pour que le secteur décolle véritablement au Congo », a-t-elle indiqué lors de son intervention à la REF.

Avec la création de la fédération du tourisme du Congo, Nupcia Eba Ngolé entend fédérer les opérateurs, renfor-

cer la structuration du secteur et créer une chaîne de valeur locale, inclusive et solidaire, véritable levier de croissance et d'emplois. Animée par une profonde volonté de contribuer à l'essor du Congo, Nupcia Eba Ngolé se dit prête à partager son expertise. « Je suis portée par l'amour du Congo et par tous ceux qui, comme moi, souhaitent se rendre utiles en partageant leur expertise », estime-t-elle. Membre du Conseil d'administration d'UniCongo, l'organisation patronale nationale, Nupcia Eba Ngolé incarne une nouvelle génération de femmes dirigeantes engagées, à la croisée de l'action entrepreneuriale et du développement durable.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## DROITS DE L'HOMME

## Le Capged alerte sur la hausse des cas de torture au Congo

L'humanité a célébré, le 26 juin, la Journée mondiale pour le soutien aux victimes de la torture. Au Congo, le Consortium des associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et l'Etat de droit (Capged) a publié une déclaration dans laquelle il a tiré la sonnette d'alarme sur l'augmentation des cas de torture dans le pays.

Le Capged comprend cinq organisations de défense des droits de l'homme : l'Observatoire congolais des droits de l'homme (Ocdh), le Cercle de réflexion et de développement des droits de l'homme (Cdh), le Groupe des femmes pour la défense des droits de l'homme (Fgdh), Ras-le-bol et l'Association pour la renaissance et la promotion de l'action pour les droits de l'homme (Arpa2dh).

Dans sa déclaration, il a fait l'état des lieux de la torture au Congo qui prend des proportions inquiétantes, notamment dans des lieux de détention et de garde à vue.

« Cette pratique avilissante mais banalisée et tacitement normalisée dans les commissariats de police, les brigades de gendarmerie, dans les geôles de la Centrale d'intelligence et de documentation, comme témoignent les victimes, reste une préoccupation pour nous acteurs de la société civile. La récurrence des décès dans ces lieux de détention est révélatrice du recours à la torture exercée par les agents



Les responsables du Capged lors du point de presse/Adiac

de l'ordre dans le but d'arracher des aveux », relève la déclaration. La torture se pratique dans ces lieux de détention, a martelé le Capged, au mépris des lois adoptées par le gouvernement et promulguées par le président de la République. Ces défenseurs des droits humains ont cité, entre autres, la Constitution en vigueur, en son article 11 alinéa 2 ainsi que

la Convention des Nations unies contre la torture à laquelle le gouvernement a adhééré en 2003.

#### Des recommandations

Ainsi, pour prévenir les cas de torture dans le pays, le Capged a adopté quelques recommandations à l'endroit du gouvernement. Il exige aux pouvoirs publics, entre autres, d'initier une législation

particulière et complémentaire du Code pénal, instituant le « crime de torture » ; d'instaurer les centres de formation pour renforcer les capacités professionnelles des agents de la force publique sur le respect des droits humains et la prévention de la torture.

Ce cartel suggère aussi aux pouvoirs publics de diligenter la mise en place du mécanisme national

de prévention de la torture ; d'engager une information judiciaire pour des cas de torture signalés afin que les auteurs répondent de leurs actes.

Notons que le Capged a défini la torture comme tout un acte pour lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou morales, sont intentionnellement infligées à une personne soupçonnée de commettre un acte répréhensible aux fins d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des aveux. Il œuvre dans la défense des droits de l'homme et la promotion de la démocratie au Congo et mène diverses actions dans ce domaine, notamment des plaidoyers et des formations sur les techniques de mobilisation citoyenne et de lobbying pour la société civile. Dans ses prérogatives, le cartel effectue aussi des dénonciations publiques sur des cas de disparitions forcées et d'atteintes aux droits de l'homme. De même, il mène des actions en justice pour défendre les droits des citoyens.

Firmin Oyé

#### TRIBUNE LIBRE

### La grande panne de l'âme : réflexion sur la perte des valeurs fondamentales

Dans le fracas du monde moderne, quelque chose d'essentiel s'est effondré en silence : le sens. C'est une déroute discrète, presque élégante, masquée par le bruit des marchés, des canons, des progrès technologiques, et l'emballement de nos sociétés productivistes. Mais au fond de chaque homme, de chaque femme un vide s'est installé. Un vide que ni l'argent, ni la réussite, ni l'accumulation ne comble.

Notre époque souffre, non d'un manque de moyens, mais d'un excès de matérialisme. L'argent est devenu le nouveau dieu, la technologie notre nouveau clergé. Mais cette religion moderne, sans sacrée, sans mystère, sans transcendance, sans interdit et sans péché laisse l'être humain orphelin. Orphelin de lui-même.

Notre propos ici n'est pas de dénoncer la modernité, ni de prêcher un retour passiste aux choses anciennes. Il s'agit d'observer avec lucidité, que l'humanité a perdu de vue ce qui fait d'elle une humanité : l'humanisme, la

spiritualité, la fraternité, la bonté, la quête du vrai.

On assiste à l'émergence d'une humanité robotisée. Alors que la technologie devait nous libérer, elle nous a enchaîné, elle devait nous soulager, elle nous a déshumanisé. Nous produisons plus, nous consommons plus mais nous vivons moins. Nos existences se consomment dans les écrans, dans des notifications, dans une anxiété permanente d'être performant, visible, reconnu. L'être c'est effacé devant le paraître, il y a décidément perte de valeur morale.

Plus inquiétant encore, nous devenons insensibles. La souffrance de l'autre est devenue une image parmi d'autres. L'indignation s'effondre sous le flot de divertissement. La scène horrible qui a fait le buzz de tik-tok, celle du jeune garçon abusé par son enseignant largement diffusée sur tik-tok est l'expression d'une sorte d'harmonie, plus personne ne s'émeut devant le vol, l'échec ou la souffrance de l'autre. Les voleurs et les détournes de fonds publics sont acculés et glorifiés,

tout le monde est coupable, mais personne n'est responsable. Le monde pleure, mais nos cœurs sont secs.

#### L'éthique oubliée

La crise que nous traversons est d'abord une crise morale, nous avons confondu intelligence et sagesse, savoir et conscience. Il ne suffit pas d'être cultivé pour être juste, ni brillant pour être bon. Il manque une boussole, une éthique. Non pas celles des manuels de droit, mais celles du cœur. Celle qui nous enseigne que le bien ne se démontre pas, qui se reconnaît, qu'un enfant sait instinctivement quand il a mal agi. C'est cette petite lumière intérieure qui s'est éteinte chez beaucoup, faute d'être entretenue.

Un peu de spiritualité sans religiosité, entre spiritualité et religion il y a souvent un abîme. La religion impose un dogme souvent hérité, rarement questionné. Elle peut rassurer, mais aussi diviser. La spiritualité, elle, naît du silence, de la contemplation, de la connaissance intime des lois de la

vie, de la nature, de l'univers. La spiritualité unit. Les églises sont divisées et les scandales se multiplient.

Aujourd'hui, croire ne suffit plus, il faut comprendre. Il faut vivre d'essentielles : la compassion, l'altruisme, la beauté du monde, la fragilité du vivant. En effet, la spiritualité est un chemin de connaissance mais pas d'obéissance, elle nous enseigne que Dieu n'est pas un roi vengeur, mais une intelligence cosmique, un souffle qui traverse toute chose.

On peut retenir qu'il n'y aura pas de paix durable sans retour à l'humanisme, il n'y aura pas de développement dans nos sociétés sans acceptation des valeurs fondamentales, il nous faut placer l'homme au cœur de nos choix. Croire que l'homme est bon, qu'il peut, qu'il doit se dépasser. Ce retour ne se fera ni par décret, ni par violence, il se fera par l'éducation, l'éveil, la rigueur et le respect des lois, la transmission à nos enfants des valeurs fondamentales et une éthique.

Emmanuel Mbengue

## REVENDEICATIONS SOCIALES

## Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi revient à la charge

Réuni le 26 juin au complexe universitaire Bayardelle, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a mis en garde le gouvernement, lui demandant la résolution rapide des problèmes du personnel dans les plus brefs délais, « faute de quoi, il prendra toutes ses responsabilités ».

Après avoir suivi le compte rendu fait par sa coordination suite aux négociations avec le gouvernement, représenté par le ministère de tutelle et la présidence de l'Université Marien-Ngouabi,

le collège syndical a noté le non-respect par l'exécutif de ses engagements pris le 27 décembre 2024 après trois mois de grève. C'est ainsi qu'il exige « le paiement immédiat des trois mois de sa-

laire impayés (août et septembre 2024 et mai 2025), ainsi que celui de juin 2025 ; le paiement d'au moins deux années d'heures diverses dues et de vacation sur cinq ; la signature du

nouveau protocole d'accord, gage d'une paix sociale à l'Université Marien-Ngouabi ; la concomitance dans le paiement des salaires avec ceux des agents de la fonction publique ». Le collège a précisé

qu'il règne actuellement au sein de cette alma mater une atmosphère délétère créée par une dette de trois mois de salaire impayés et cinq années d'heures diverses dues.

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a promis, dans sa déclaration tenant lieu de mise en garde, de prendre des actions ciblées, selon les normes et mécanismes syndicaux, au cas où ses revendications ne seraient pas prises en compte rapidement. Notons que c'est depuis 2022 que le gouvernement et le collège intersyndical, composé du Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur, du Syndicat national de l'université et du Syndicat des enseignants du supérieur, ont signé un protocole d'accord.

**Parfait Wilfried Douniama**



Les membres du collège intersyndical pendant la réunion du 26 juin/Adiac

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Université Marien-Ngouabi a un nouveau partenaire

L'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie de l'Université Marien-Ngouabi et l'université de médecine et des sciences vétérinaires de Bucarest, en Roumanie, sont désormais liées par un accord de partenariat signé le 26 juin, à Brazzaville.

L'accord de partenariat entre l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie et l'université de médecine et des sciences vétérinaires de Bucarest a signé par le président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Parisse Akouango, et le président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Sorin Mihai Cîmpeanu, sous l'égide de la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel.

« En matière de formation à l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie, nous comptons ouvrir le parcours des sciences et techniques de médecine vétérinaire. C'est par là que nous allons commencer à propos de cet accord », a indiqué le Pr Parisse Akouango. Il a, par ailleurs, souligné que l'Université Marien-Ngouabi est ouverte aux universités du monde avec lesquelles elle signe les accords de coopéra-



La signature de l'accord entre les deux parties/Adiac

tion dans les domaines académiques et administratifs. Evoquant l'utilité de cet accord, le président de l'AUF a indiqué que ce partenariat facilitera la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs des deux parties. « Il s'agit d'une complémentarité qui va nous aider à faire avancer la science », a-t-il fait savoir en précisant que l'Université Marien-Ngouabi et l'université de médecine et des sciences vétérinaires de Bucarest sont des établissements membres de l'AUF. L'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie contribue à la formation des agents, techniciens et cadres dans ces domaines. Elle participe aux études et expertises de projets nationaux. Cet accord permettra à cet établissement d'enseignement supérieur d'élargir son offre de formation, notamment en médecine vétérinaire.

**Rominique Makaya**

## COOPÉRATION

## Le Congo et France Volontaires renouvellent leur partenariat

A l'occasion de la visite de travail au Congo du ministre délégué chargé de la Francophonie et des partenariats internationaux. Thani Mohamed Soilihi, le ministère de la Jeunesse et des Sports et France Volontaire ont signé, le 27 juin, à Brazzaville des accords de partenariat.

Le premier accord est une nouvelle convention entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et France Volontaires. Le second est un protocole d'accord entre la France, le Congo et France Volontaires, dans le cadre d'un fonds équipe France pour la promotion de l'engagement citoyen. « Ces actes viennent consacrer plus d'une décennie de coopération, d'engagement commun et de confiance partagée entre France-Volontaires et le ministère congolais de la Jeunesse et des Sports », a déclaré le ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Thani Mohamed Soilihi.

Le volontariat internationale d'échange et de solidarité incarne « pleinement », selon lui, « le renouveau que nous portons dans la relation entre la France et les pays africains ». Il permet, a-t-il ajouté, « de changer notre regard mutuel, de promouvoir des modalités croisées des personnes et des idées, des pratiques d'acteurs issus de secteurs différents ».

Après avoir remercié les autorités congolaises pour leur engagement en faveur de la promotion et du développement et la France à travers le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le représentant national France Volontaires Congo/

RDC a, de son côté, salué le rôle joué par les volontaires. « Ces volontaires œuvrent chaque jour à tisser des ponts entre des peuples, à encourager les échanges, à transmettre les compétences et à faire vivre des valeurs de solidarité, de partage et de respect mutuel. France Volontaires, plateforme française du volontariat international et opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a progressivement consolidé sa présence et son action au Congo. Aujourd'hui, nous sommes dans une logique de renouvellement de cet accord. Ce qui signifie quelque part qu'on a un chemin fructueux », a déclaré Mamadou Ndour Camara. En effet, le Congo et France Volontaires ont renouvelé leur partenariat pour renforcer la coopération dans le domaine du volontariat. Le partenariat vise à accroître le nombre et la qualité des actions menées par les volontaires, notamment dans le développement du Congo. France Volontaires fournit expertise, formations et appui au renforcement des capacités des acteurs du volontariat au Congo. « Nous sommes convaincus que ce nouveau partenariat permettra de redynamiser les activités du



Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo, Charles Makaya Dit Mackaill et Mamadou Ndour Camara après la signature des accords de partenariat Adiac

corps de jeunes volontaires au Congo, organe technique du ministère en matière de volontariat. L'accord cadre de partenariat permettra également, à terme, une meilleure reconnaissance du volontariat congolais à l'international, notamment dans la mise en œuvre du protocole du projet de promotion de l'engagement citoyenne, objet du protocole d'accord soumis à la haute

autorité, à la signature de hautes autorités de nos deux pays », a indiqué Charles Makaya Dit Mackaill, directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports.

Pour Triphène Tamba, ancienne volontaire, qui a effectué une mission de dix ans en France en 2021, « le volontariat est une richesse ». Il permet, selon elle, « de se diversifier et de favoriser la réciprocité internationale et l'interculti-

ralité ». Après la signature des accords de partenariat, le ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Thani Mohamed Soilihi, a expliqué, au cours d'un point de presse, l'objectif de sa mission au Congo. Il a exprimé sa joie d'avoir assisté aux différentes signatures des accords de partenariat, « symbolisant l'engagement de la jeunesse dans la cité ».

Yvette Reine Boro Nzaba

## MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

### CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

#### Avis d'Appel d'offres F-n°001/MCUH/CAB/CGMP-2025

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° F-n°001/MCUH/CAB/CAB/CGMP-2025**.
- Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de ses cadres, le **Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat** a bénéficié des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2025, pour réaliser : « **l'installation d'un réseau en fibre optique (FTTH) dans le bâtiment abritant les directions générales à usage professionnel** ».
- Le **Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat** sollicite des offres sous pli fermé, de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants, repartie en deux phases :
  - \* **PHASE N°1 : INSTALLATION DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU INFORMATIQUE, ELECTRIQUE ET VIDEO-SURVEILLANCE**
    - Travaux préliminaires ;
    - Installation du câblage ;
    - Câblage et installation de vidéo-surveillance ;
    - Installation des caméras ;
    - Protection électrique des installations réseau et de vidéo-surveillance.
  - \* **PHASE N°2 : ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS**
    - Réseau information ;
    - Ingénierie de courant secouru ;
    - Contrat de maintenance ;
- La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert sans pré-qualification, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de gestion des marchés publics** du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, au bureau du secrétariat permanent, sis, au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Man'Grite, marché plateaux-ville à côté de la banque UBA, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, heure locale.
- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de sa situation par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

- Les candidats intéressés peuvent obtenir les dossiers d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA par dossier.

- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **27 juin 2025 à 12 heures précises, heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le **28 juillet 2025 à 11 heures précises** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion du Cabinet du **Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat**, sis, 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Man'Grite, marché plateaux-ville à côté de la banque UBA, Brazzaville, République du Congo.

Contact Tel : (+242) 06 637 49 13 / 06 988 28 37- Email : cellulemcuh2025@gmail.com

- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1% de la valeur de leur soumission en francs CFA.

- Les offres devront demeurer valables pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **23 JUN 2025**

Responsable des marchés publics  
Germinal MOUTSASSI THEOLO

## ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

## Des cadres nationaux et étrangers formés à l'École de génie travaux

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a assisté, le 27 juin à Brazzaville, à la séance de clôture de la 16e année académique qui correspond à l'achèvement de trois stages que sont le cours de perfectionnement des officiers subalternes génie travaux, le cours d'application génie travaux et le certificat technique de 2e degré option Energie.

Le cours de perfectionnement des officiers subalternes, organisé par l'École de génie travaux (EGT) à vocation régionale, a permis de former dix personnes ainsi que dix-neuf pour le cours d'application génie travaux ainsi que onze autres pour le certificat technique de 2e degré option Energie. En provenance de dix-huit pays africains, entre autres, le Gabon, le Bénin, la Centrafrique, Madagascar, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Sénégal, la République démocratique du Congo et le Congo, ces officiers ont été formés dans les métiers de la filière eau, le laboratoire du sol, la maçonnerie, l'électricité, la plomberie, la métallerie, l'énergie, la conduite des engins, etc. Le directeur général de cette école, le colonel-major Armand Pascal Mboumba, s'est réjoui



du chemin parcouru après seize ans d'existence. « Seize année d'existence, l'on est en droit de se satisfaire du chemin parcouru par cette école, dans la mesure où

elle a déjà formé trois mille deux cent soixante-quinze personnels, officiers, sous-officiers, militaires de rang et civils. L'on dénombre, en effet, trois mille six agents

de la force publique et deux cent soixante-neuf civils, soit mille sept cent soixante-neuf internationaux et mille cinq cent six nationaux et de manière globale trois mille cent

soixante-sept hommes et cent huit femmes », a-t-il déclaré.

Parlant du bilan de cette année qui s'achève, il a expliqué que conformément au plan de travail annuel, l'EGT a réalisé au cours de cette année quatorze phases avec succès ; deux étaient destinées aux officiers. Il s'agit du cours de perfectionnement des officiers subalternes et de la division d'application et douze autres stages au profit des sous-officiers et militaires de rang. Au total, cent soixante-deux stagiaires ont été formés, les effectifs se répartissent ainsi qu'il suit : vingt-neuf officiers dont dix nationaux et dix-neuf internationaux, cent vingt-quatre sous-officiers. Enfin, l'on dénombre au total cent cinquante-six hommes et six femmes.

Guillaume Ondze

## INTERVIEW. KARL ERNST KIRCHMAYER

## «La République du Congo possède des atouts sur la foresterie et l'agriculture»

Le groupe ASC Impact investit dans des projets agricoles et forestiers durables en Afrique subsaharienne, avec un accent particulier sur des pays tels que l'Angola, l'Éthiopie et le Congo. L'entreprise allemande, spécialisée dans la gestion d'investissements durables, vise un impact positif sur le plan social, écologique et économique. Entretien.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Comment expliquez-vous votre choix de partenariat porté sur la République du Congo et à quand remonte son démarrage ?

**Karl Ernst Kirchmayer (K.E.K.) :** Permettez-moi, tout d'abord, de vous rappeler que notre groupe investit dans des actions concrètes envers le développement durable dans les pays ayant ratifié les objectifs de développement durables, proposés lors de la convention-cadre des Nations unies. C'est le cas pour un pays comme la République du Congo qui non seulement répond à ce critère préalable, mais possède aussi des atouts, à la fois sur la foresterie et l'agriculture. En plus,

son chef d'État, Denis Sassou N'Guesso, est au faite en matière de préservation de l'environnement au nom de la survie de l'humanité. Autant de critères qui ont œuvré, après identification des missions à y accomplir et au vu des leviers par rapport à l'activité de notre entreprise, à ce que notre choix se porte sur la République du Congo. C'est un pays à vocation pastorale, avec dix millions d'hectares de terres arables, dont 3 % seulement sont utilisés. À ce jour, la forêt fait vivre des millions d'individus. Le taux de déforestation, évalué à 0,06 %, est le plus faible du monde. Notre piste de travail consiste à lier à la fois les potentiels foresterie et agriculture. C'est ainsi que, grâce à la présentation faite à Kinte-

lé par la directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements, Annick Mongo, les Congolais ont découvert, il y a deux ans, l'existence des entités de notre groupe avec Agrifac Congo, Transfor Congo et Aforest-Congo. Celles-ci mènent sur place des projets forestiers et agricoles pour notre apport à la diversification de l'économie s'appuyant dans un cadre d'investissement mis en place par le gouvernement congolais.

**L.D.B. :** A ce propos, ces entités étant à Brazzaville, pourquoi venir tenir des séances de travail tripartites à Vienne, en Autriche, entre ASC Impact et les ministères des Zones économiques spéciales (ZES) et

de la Diversification économique, et celui de l'Économie Forestière ?

**K.E.K. :** Oui, en effet, cela peut paraître insolite. L'explication se trouve dans notre volonté d'établir des relations durables entre l'Autriche et la République du Congo par des rapprochements à la fois politiques, économiques, culturels ou familiaux, car ayant des attaches personnelles avec l'Autriche. D'où cette facilitation de rencontres avec de hautes personnalités autrichiennes et des visites guidées des entreprises. La délégation congolaise a pu visiter, par exemple, Hasslacher Holzindustrie, au bord du lac Wörthersee, et la Brasserie Hirt, une des plus anciennes entreprises au monde fondée en 1270. Au près du ministre des Affaires étrangères, Beate Meinel-Reisinger, les deux ministres, Jean-Marc Thystère-Tchicaya et Rosalie Matondo, en présence de l'ambassadeur Édith Itoua, il a été question de la prochaine ouverture de l'ambassade du Congo à Vienne. La candidature de Firmin Édouard Matoko à la direction générale de l'Unesco a également été évoquée. Entre ces activités multiformes, liant l'utile à l'agréable, nous avons pu signer les protocoles concernant : la création, l'aménagement, la planification, le développement et l'opérationnalisation d'une emprise de la Zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo.

**L.D.B. :** À quelle échéance fixez-vous l'obtention de vos résultats, à l'issue de votre impact, dans ce partenariat avec la République du Congo ?

**K.E.K. :** Nous sommes dans un domaine où les baux emphytéotiques prennent du temps dans leur bornage définitif. S'ajoute le temps de la procédure de la levée du droit d'usage en ce qui concerne le respect des terriens. Et puis nous sommes encore dans l'attente de la signature de contrats à long terme que l'on espère être bouclés dans les procédures administratives. Quoiqu'il en soit, nos différents tableaux de bord nous indiqueront, au fur et à mesure de l'évolution, l'impact escompté. Agrifac Congo, Transfor Congo et Aforest-Congo, avec l'appui de nos différents partenaires, s'activent pour valoriser les 160 000 hectares au ZES d'Oyo-Ollombo, 23 000 à Kingoué et 9 200 à Nyanga. L'ensemble, pour l'afforestation et le reboisement, l'exploitation et la gestion des forêts, la transformation des bois, avec l'objectif d'aboutir à l'installation de l'agro-industrie. Nous remercions les autorités congolaises car, au-delà de faire des affaires, tout un chacun se forme au développement durable, et c'est ensemble que nous sauverons notre planète par une éducation écologique mutualisée.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



Photo de groupe après la visite Hasslacher Holzindustrie à Sachsenburg, juin 2025/DR



# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



## SOMMET MONDIAL SUR LA VACCINATION

## La RDC présente à Bruxelles

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel-Roger Kamba, représente la République démocratique du Congo (RDC) au sommet mondial de Gavi qui se tient à Bruxelles, en Belgique, sur le thème « Santé et prospérité grâce à la vaccination ».

La voix de la RDC pour la campagne internationale de levée de fonds en faveur de la lutte contre les maladies évitables par la vaccination est portée aux assises de Bruxelles par le ministre Samuel-Roger Kamba. Il a réitéré l'engagement inconditionnel du pays de garantir à tous les enfants l'accès aux vaccins essentiels, notamment contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la poliomyélite.

Le message du ministre a été très bien accueilli par les partenaires et participants, témoignant de la reconnaissance du rôle actif que joue la RDC dans la promotion de la vaccination de routine. Il a également rappelé les résultats probants obtenus ces dernières années, précisément la réduction sensible des cas de poliomyélite, fruit des efforts conjoints du gouvernement, du chef de l'État ainsi



Le ministre Samuel-Roger Kamba

que des partenaires techniques et financiers. Parlant de la couverture santé universelle, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale a rappelé que cette politique sanitaire commence dès la petite enfance, et que l'accès aux soins ne peut être considéré comme complet sans un accès équitable aux vaccins. « C'est un message universel que nous partageons tous aujourd'hui : aucun enfant ne doit être laissé pour compte. Tous les enfants du monde doivent pouvoir bénéficier de soins de qualité », a-t-il conclu.

Il va sans dire que la présence de la RDC à cette conférence confirme sa volonté de rester un acteur engagé dans la stratégie mondiale pour un monde plus sain, plus juste et plus prospère grâce à la vaccination.

Blandine Lusimana

## EDUCATION NATIONALE

## La Proved de Kinshasa dément le détournement des fonds des bulletins scolaires

La directrice de la Province éducationnelle (Proved) de Kinshasa/Mont Amba et point focal des Proved, Astrid Nambuyi Makengo, a assuré qu'il n'y a pas eu détournement des fonds des bulletins scolaires qui seront bel et bien remis aux élèves, ainsi que les billets de vacances, en attendant la transcription des cotes dans les bulletins définitifs.

La question de la délivrance des d'impression de ces documents toyenneté, Mathieu Bukenge, la



Astrid Nambuyi Makengo/

bulletins scolaires à la clôture de l'année scolaire 2024-2025 défraie la chronique à la suite d'un fakenews distillé sur les réseaux sociaux, faisant état du détournement des fonds

importants pour la transcription des cotes des élèves reflétant leur évolution. Après la mise au point du secrétaire général par intérim à l'Éducation nationale et Nouvelle ci-

directrice Proved de Mont-Amba à Kinshasa, Astrid Nambuyi Makengo, a voulu aussi dramatiser ce dossier. Elle a souligné qu'aucun frais n'est perçu pour le bulletin au niveau des

écoles primaires publiques étant sous le régime de la gratuité de l'enseignement de base. « Nous sommes dans la réforme, il y a une maquette qui nous a été donnée cette année. On a transmis les spécimens à toutes les Proved et quelques chefs d'établissement ont été sélectionnés à qui nous les avons remis pour qu'ils puissent vérifier s'il y a eu des fautes à corriger. Ils nous ont ramené ces spécimens des bulletins avec des remarques et corrections que nous avons envoyées au Secrétariat général et à l'Inspection générale. Par après, ces spécimens nous ont été retournés pour que nous puissions les donner à toutes les écoles et qu'elles commencent déjà à travailler avec des bulletins copies. Chaque Proved a dû faire cela », a soutenu Astrid Nambuyi Makengo. Selon elle, les écoles travaillent sur les bulletins copies et les points seront transcrits sur les bulletins cartonnés. Tous les chefs d'établissement scolaire sont au courant et attendent ces bulletins cartonnés. Il n'y a donc aucun problème parce qu'ils disposent déjà de la nouvelle maquette transmise aux

écoles depuis février par le secrétaire général. Les écoles font la proclamation avec les billets de vacances sur lesquels sont mis les points (les pourcentages) qui se trouvent sur les bulletins copies et signalent si l'enfant a passé en classe supérieure ou non. Les bulletins cartonnés viennent en dernier lieu. « Les parents n'ont donc pas à payer doublement pour les bulletins. Ils avaient payé 1000 francs congolais par bulletin et le fonds est logé en banque, dans le compte de la province, avant son versement au moment opportun pour l'impression des bulletins. Le fonds n'a pas été versé au Secrétariat. Qui va détourner l'argent des bulletins alors que chaque année, ils sont délivrés aux élèves ? Ici à Mont-Amba, les écoles qui paient pour les bulletins cartonnés les obtiennent, personne ne détourne cet argent... Même si les bulletins cartonnés sont disponibles, l'enseignant travaille d'abord sur les bulletins copies avant de transcrire les points sur les bulletins cartonnés », a précisé la directrice de la Proved Kinshasa/Mont Amba.

Martin Engimo

## COMMUNIQUÉ

# Tidiane Mario, entre scène et mission, un artiste qui ne s'exprime pas seulement par la musique

Ses chansons sont des hymnes d'espoir. Sa scène est un espace de la force, de la foi et de la voix de la communauté. Tidiane Mario est l'un des artistes les plus célèbres du Congo-Brazzaville et l'ambassadeur de la marque 1xBet. Il inspire, enseigne, rappelle la responsabilité et le pouvoir du choix. Dans une interview exclusive, il a partagé ses réflexions sur sa mission, la musique, le sport et la culture du jeu responsable.

## Sur son parcours personnel

**Q : Tidiane, ta carrière semble fulgurante, mais derrière chaque envol se cachent de nombreux combats intérieurs. Y a-t-il eu un moment où tu as voulu tout abandonner ? Qu'est-ce qui t'a retenu ?**

R : « Bien sûr, un peu comme tout le monde... Cependant, j'avais déjà très tôt dans ma tête cette phrase d'Albert Einstein qui m'a souvent reboosté : «Ceux qui pensent que c'est impossible sont priés de ne jamais déranger ceux qui essaient». »

**Q : Si tu pouvais envoyer un message vocal à toi-même en 2020, au début de ta carrière solo, que te dirais-tu ?**

R : « (Rire) Belle question. Je me serais dit : ne doute jamais, fonce, reste toujours humble et crois en Dieu. »

**Q : À quel moment de ta vie t'es-tu senti non seulement artiste, mais aussi la voix du peuple ?**

R : « Quand j'ai vu la joie et l'espoir dans les yeux d'inconnus grâce à une chanson, j'ai bien réalisé cela. La voix du peuple, je n'aime pas trop cette qualification, mais j'essaie de faire au mieux pour transmettre les bonnes valeurs à tous et pour parler de nous. »

## Sur la musique qui construit des ponts

**Q : Que peuvent attendre tes auditeurs et tes fans en 2025 ? Peux-tu nous en dire un peu plus ?**

R : « (Sourire) Les grandes surprises... Tout ce que je peux dire, c'est qu'en 2025, on a franchi un nouveau cap. »

**Q : Tu combines souvent tradition et modernité dans tes morceaux. Comment ressens-tu l'équilibre entre le respect des racines et l'envie d'innover ?**

R : « L'équilibre, c'est juste de se dire : quand tu sais d'où tu viens, tu sauras où tu vas. Voilà pourquoi je suis un mélange des deux. »

**Q : Quelle est ta chanson qui ressemble à une prière pour toi ? Celle à laquelle tu reviens dans les moments de doute ?**

R : « Pagaille. »



**Q : Imagine : un jeune musicien du fin fond du Congo t'écoute, sans studio ni argent. Quel conseil unique lui donnerais-tu ?**

R : « Crois en tes rêves, n'abandonne jamais et donne tout à Dieu. »

**Q : Qu'est-ce qui t'effraie le plus lorsque tu montes sur scène ? Ou n'as-tu peur de rien ?**

R : « Peur non, le stress oui. Chez moi, c'est avant la scène. Une fois dessus, je ne crains que Dieu et plus rien d'autre. »

## Sur le sport et 1xBet

**Q : Tu n'es pas seulement ambassadeur de 1xBet – tu es aussi une voix active du sport en Afrique. Que représente le sport pour toi, en dehors du football ? Une philosophie ? Une méditation ? Une émotion ?**

R : « Le sport résume trois choses : une philosophie par son essence, une méditation, car il demande la foi, et une émotion parce qu'il transmet. »

**Q : Quelle est la leçon la plus précieuse que tu as apprise en observant les sportifs, que tu appliques à ta musique et à ta vie ?**

R : « La résilience. »

**Les paris responsables - une mission, pas juste des mots**

**Q : En Afrique, les jeux d'argent sont souvent perçus comme un espoir de succès rapide. Comment expliques-tu aux jeunes l'importance de «jouer intelligemment» ?**

R : « Cela permet de jamais devenir addict et de garder le contrôle de sa vie, même si les gains 1xBet peuvent aider à l'améliorer. »

**Q : Tu parles souvent d'équilibre. Quelles sont les trois «règles du jeu responsable» que Tidiane Mario pourrait proposer à ses auditeurs ?**

R : « Faire preuve de patience. Avoir plusieurs plans (ABCD). Accepter les résultats, peu importe la forme. »

**Q : Si tu pouvais passer une journée avec un groupe de jeunes parieurs pour parler de paris et de vie, que leur dirais-tu en premier ?**

R : « De prendre la vie en main et de suivre les conseils que j'ai donnés dans l'interview. »

**Q : Tu insistes souvent sur l'importance du jeu responsable. Comment ressens-tu personnellement ce message ?**

R : « Ce message de responsabilité me permet de rester lucide à tout moment. »

**Q : Selon toi, quelles sont les étapes qui aident les gens à jouer de manière plus consciente ?**

R : « Jouer intelligemment. Ne pas être addict. Se dire que l'on peut perdre ou gagner. Être dans la patience. »

**Q : Que voudrais-tu dire à tes fans et aux parieurs qui utilisent la plateforme 1xBet ?**

R : « Tous ceux qui utilisent 1xBet : sachez qu'il n'y a pas mieux au Congo. »

**Q : Quels conseils donnerais-tu aux jeunes qui commencent à parier ?**

R : « De ne pas se décourager et de toujours jouer intelligemment. »

Blitz – En 60 secondes

**Q : Quel mot décrit le mieux ton âme ?**

R : « Détermination. »

**Q : Musique ou football ?**

R : « Les deux, mais plus musique. »

**Q : Scène ou solitude en studio ?**

R : « Scène. »

**Q : Qu'est-ce qui est le plus important : gagner ou rester fidèle à soi-même ?**

R : « Rester fidèle à soi-même. »

**Q : Pour quoi es-tu reconnaissant chaque jour ?**

R : « Pour l'éducation reçue de mes parents. »

**CHAN 2024**

# Les Diables rouges connaissent leur calendrier

La Confédération africaine de football a dévoilé le calendrier de la 8e édition de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui aura lieu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Les Diables rouges A' débutent le 5 août au stade d'Amaan, à Zanzibar, par la réception du Soudan. Le 12 août, ils affronteront sur les mêmes installations le Sénégal. Lors de la dernière journée, ils joueront contre le Nigeria au stade Benjamin Mkapa, à Dar es Salam, en Tanzanie.

Les Congolais ont débuté leur préparation pour la phase finale de la 8e phase finale du Chan le 28 juin, au Centre technique de la Fédération congolaise de football à Ignié, à 45km de Brazzaville, sous la direction de leur sélectionneur, Barthélémy Ngatsono, épaulé par Cédric Nanitelamio, son adjoint.

« Il était question que nous essayons de prendre la température des jeunes. A partir de demain (dimanche) nous allons rentrer dans le vif parce que nous n'avons plus le temps. On a fait une petite partie. Cela nous a donné des indices. La mission est difficile, certes, par rapport au temps. J'espère que nous allons mettre nos expériences et nos connaissances en jeu pour que nous puissions sauver l'image



La première séance d'entraînement des Diables rouges A' / Adiac du football congolais », a commenté Barthélémy Ngatsono. Le staff technique reste confiant. « Nous pouvons. Je le répète si on veut on pourra quel que soit le groupe dans lequel nous nous trouvons. La balle est dans votre camp. Soyez vraiment disciplinés », a déclaré le sélectionneur aux vingt-sept présélectionnés auxquels s'est ajouté le gardien Chris Dhody Bissila. Elie Andzouono (Cheville) a écourté la séance. La compétition est réservée aux joueurs évoluant dans les championnats de leurs pays respectifs.

James Golden Eloué

**TRANSFERTS**

# Merveil Ndockyt signe pour deux ans chez le champion de Croatie

L'international congolais s'est engagé pour deux ans en faveur du NK Rijeka, champion de Croatie 2025.

Après la Ligue Europa 2017, avec le FK Tirana, puis la Ligue Conférence 2022 avec Osijek, Merveil Ndockyt va découvrir la Ligue des champions. En effet, le milieu international s'est engagé ce mercredi en faveur du champion croate en titre, le NK Rijeka, qui est qualifié, de fait, pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions. Ainsi, le 22 ou 23 juillet, Rijeka affrontera le vainqueur du duel entre les Bulgares de Ludogorets et les Biélorusses de Minsk.

D'ici-là, Ndockyt auront disputé cinq matches amicaux (face au ND Primorje, au GC Oleksandriya, au FK Cukaricki, au NK Bravo et au SK Gotzepe).

Le championnat reprendra ensuite, le 2 août, avant un éventuel troisième tour préliminaire de C1 les 7 et 12 août.

Présent le natif de Brazzaville est donc lié à Rijeka jusqu'en juin 2027. L'ancien joueur du CNFF, de Cara et de l'AC Léopards a signé son contrat accompagné de son agent historique, Youcef Boudjemai, qui est également le conseiller de Sylver Ganvoula. Après deux saisons à Osijek, puis trois à Gorica, Merveil Ndockyt reste donc en Croatie. Depuis son départ du Congo, le natif de Brazzaville a évolué en Albanie (FK Tirana puis en Espagne (Barcelone B, Getafe et Majorque) et en Albanie (Tirana).

Camille Delourme



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**

*A la vie  
bel hommage*

**L'improbable  
destin de  
Lundala**

Esclavage et héroïsme  
sous la protection  
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

**Fils de Prêlat**

Roman

**ÉMILE GANKAMA**

**TRIBALISTE TOI-MÊME !**

Le village Nord-Sud au Congo-Brazzaville  
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire  
chez les Ambósi**

Préface de  
Pr. Théophile OBENGA

**Sarah,  
ma belle-cousine**

Henri Djombo

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

**Les organisations  
internationales de  
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL.

L'Harmattan

Guy MENGA

**La marmite  
le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

ÉDITIONS  
CF



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES GENS DE MER

## Le Congo appelle à la tolérance zéro contre le harcèlement

La ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, a convié, le 24 juin à Brazzaville, les autorités portuaires à faire de la tolérance zéro contre le harcèlement une priorité absolue.

L'invite formulée à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des gens de mer, sur le thème « Mon navire sans harcèlement », fait office d'une recommandation et concerne aussi les armateurs, capitaines de navire, responsables d'armement et les administrations sous-tutelle.

« Le harcèlement en mer peut être moral, lorsqu'il s'exprime par des humiliations, menaces ou pressions psychologiques répétées... Il est sexuel, lorsqu'il implique les gestes déplacés à connotation sexuelle... et verbal ou discriminatoire par des propos sexistes, racistes... enfin physique, à travers des agressions », a expliqué la ministre des Transports.

En 2024 au Congo, trois cas de harcèlement ont été officiellement répertoriés. Selon la revue Marine policy, publiée en 2021, 8 à 25% des gens de mer sont victimes de harcèlement ou d'intimi-

dation et plus de 50% de femmes marines déclarent y avoir été confrontées.

De même, le réseau international d'assistance et de bien-être des gens de mer, pour sa part, a signalé une hausse de 45% des cas de harcèlement au premier trimestre 2023, souvent imputables à des officiers supérieurs.

« Le harcèlement et l'intimidation à bord des navires est un phénomène qui affecte profondément la santé, la sécurité et la dignité des gens de mer, en particulier celles des femmes. (...) Le harcèlement à bord des navires (...) se subit dans le silence et l'indifférence malgré l'arsenal juridique existant », a indiqué la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas.

Afin d'endiguer le phénomène, la ministre des Transports compte s'appuyer sur la loi n°3-2002 du 1er juillet 2002 déterminant les infractions et les sanctions appli-



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas/Adiac

cables dans le cadre des régimes disciplinaire et pénal de la marine marchande. Mais aussi, elle se focalisera sur le décret n°99-94 du 2 juin 1999, portant attributions et organisation de la direction générale de la marine marchande, en son article 3, titre II, instituant une direction dédiée aux gens de mer, notamment pour lutter efficacement contre les abus et améliorer l'encadrement du personnel navigant : les conditions de travail à bord ainsi que du traitement des préoccupations professionnelles et sociales des marins qui font l'objet d'un suivi permanent. Signalons qu'à l'international, la République du Congo a ratifié la convention du travail maritime (MLC 2006), instrument fondamental de l'Organisation internationale du travail. Et, en 2025 de nouveaux amendements à cette convention aideront à lutter contre le harcèlement à bord.

**Fortuné Ibara**

## FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

## Christ Miyalou-Louvouelo et son groupe égayent le public

A l'occasion de la "Saint-Jean-Baptiste", la fête nationale du Québec célébrée le 23 juin à la résidence "Humanitae- Groupe patrimoine", un concert mémorable a été offert au public par l'artiste Christ Miyalou-Louvouelo et son groupe musical « Magic Band » au sommet de leur art.

L'initiative « Les gens d'Arture », un organisme culturel du Québec, au Canada, dont Christ Miyalou Louvouelo est le fondateur et président-directeur général (PDG), a été financée par la Société nationale des Québécoises et Québécois de la capitale, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications. Elle a eu pour but de briser l'isolement, d'égayer, de divertir les personnes âgées et surtout de renforcer leur sentiment d'appartenance à la province québécoise dont le rêve est de devenir à terme une nation.

Près d'une centaine de personnes âgées et personnes multi-déficiées ont pris part à l'événement. Le groupe Magic Band a livré une prestation musicale inédite haute en couleurs. De nombreux élus politiques également sont venus se joindre à la fête tels Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières; Véronique Dallaire, conseillère municipale; Jackie Smith, conseillère municipale et cheffe de « Transition Québec ».

Au cours de cette prestation qui a tenu le public en haleine, Magic Band a joué des classiques du répertoire local, la musique du monde et la rumba congolaise. Les rituels traditionnels tels que le discours patriotique par Jackie Smith et l'hommage au drapeau fleurdelisé par Mario Asselin ont

été aussi des moments forts de cette activité.

L'implication bénévole, la philanthropie et le sentiment d'appartenance à la province de Céline Dion du fondateur et PDG de « Les gens d'Arture » ont enthousiasmé le député Mario Asselin qui, en signe de reconnaissance, a couvert le talentueux artiste congolais du drapeau fleurdelisé. Un geste fort et symbolique du parlementaire à l'endroit de Christ Miyalou-Louvouelo qui a plus que renforcé son intérêt d'être "de facto" l'ambassadeur culturel des aînés, des personnes handicapées et jeunes multi-déficiés en attendant la reconnaissance officielle du pays qui ne saurait tarder.

#### Briser l'isolement des personnes âgées ou vivant avec handicap

Christ Miyalou-Louvouelo, plus connu sous le pseudonyme de Christ Walk, est installé au Canada depuis près de vingt ans. Il parcourt ce pays en partageant, le temps d'une animation culturelle ou d'un concert, sa passion musicale avec humanisme aux personnes vivant avec handicap et à toutes celles rendues vulnérables par la maladie ou l'âge avancé, avec son organisation artistique et philanthropique « Les gens d'Arture ». Celle-ci se veut



L'artiste congolais en compagnie des élus politiques du Québec/Adiac

être le porte-étendard des arts à travers des projets nationaux et internationaux.

Compositeur-interprète, entrepreneur culturel et écrivain canadien originaire du Congo, le natif de Pointe-Noire veut, à travers « Les gens d'Arture », promouvoir les arts, entreprendre des tournées-spectacles dans les résidences pour aînés, les centres de personnes vivant avec handi-

cap et chez les enfants multi-déficiés afin de briser l'isolement, de les divertir et de favoriser leur intégration sociale. Ce, avec le soutien des partenaires comme le ministère de la Culture du Québec et la Banque Desjardins.

Célébrée le 24 juin de chaque année, la fête nationale du Québec (anciennement appelée la Saint-Jean-Baptiste) est un jour férié depuis 1925. C'est avec un

enthousiasme renouvelé, d'année en année, que les Québécois et Québécoises la célèbrent dans le cadre de plus de 750 fêtes tenues un peu partout dans la province les 23 et 24 juin. Mises sur pied par près de 20 000 bénévoles, ces célébrations offrent plus de 1050 spectacles et 360 feux de joie et certains des plus grands rassemblements populaires au Québec.

**Hervé Brice Mampouya**

## PRODUCTION DE L'ÉTHANOL

# Denis Sassou N'Guesso met en service la distillerie du Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a officiellement lancé, le 27 juin à Nkayi, dans le département de la Bouenza, les activités de la première distillerie de la société Somdia au Congo. Cette nouvelle société souhaite booster le secteur de la production de l'éthanol dans la sous région.

Les travaux de construction de la nouvelle distillerie moderne portée par la Somdia, filiale du groupe Castel, d'une durée de deux ans, ont produit leurs fruits. D'un coût estimé à 14 milliards FCFA, cette distillerie vient d'être mise en œuvre à l'ouverture de la campagne sucrière. Elle produira de l'éthanol à 96° destiné aux secteurs pharmaceutique, cosmétique et énergétique. La sous-préfète du district de Kayes, Léocadie Gisèle Massengo, dans son message de bienvenue, a estimé que le lancement de cette distillerie va apporter un nouveau vent dans le département.

Pour sa part le président directeur général de Somdia, Olivier Parent, a expliqué les conditions de construction de ce projet et ses ambitions. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet incarne la

volonté de Somdia de continuer l'intégration industrielle en maîtrisant les chaînes de valeur tout en poursuivant sur le plan local des investissements dans des filières solides. « *C'est une bonne illustration de notre approche responsable en matière de circularité. Rien ne se perd, chaque produit est valorisé. Nous allons réduire ainsi les importations* », a-t-il indiqué.

De son côté le ministre en charge du Développement industriel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla-Saint Eudes, a indiqué que l'objectif est de positionner l'éthanol produit à Nkayi comme un standard de qualité, en accord avec les exigences environnementales, sanitaires et industrielles modernes. Selon lui, cette distillerie transformera l'économie locale et créera des emplois directs dans divers



Denis Sassou N'Guesso suivant les explications sur la distillerie/Adiac



Une vue de la distillerie inaugurée par le président de la République/Adiac

secteurs tels la logistique, la production et l'administration. Le ministre pense que cette société apportera un rayonnement économique qui attirera d'autres investisseurs. « *Cette distillerie qui respecte les plus hauts standards internationaux de qualité et de sécurité utilise les technologies modernes et respectueuses de l'environnement. Elle produira l'alcool industriel et alimentaire* », a-t-il expliqué.

Avec une capacité de 50 m<sup>3</sup> par jour, soit plus de 6 millions de litres d'éthanol par an, la distillerie couvrira entièrement les besoins du marché congolais, actuellement

estimés à 5,5 millions de litres. La matière première utilisée sera constituée de 25 000 tonnes de mélasse, un sous-produit issu du raffinage de la canne à sucre, valorisant ainsi les résidus agricoles pour produire une énergie durable. C'est, en effet, un outil qui pourra transformer durablement l'économie locale et nationale.

Il faut noter que la technologie employée provient de la société indienne Praj, tandis que les travaux ont été exécutés par l'entreprise Congo Contracting. La population locale a salué ce dynamisme du gouvernement.

**Rude Ngoma**

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

# Une organisation syndicale veut porter la voix du monde rural

Le ambitions de l'Union des coopératives, des producteurs et des artisans du Congo (Unicoopac) ont été dévoilées, le 27 juin, à Brazzaville, lors d'une conférence de presse animée par les dirigeants de cette organisation. L'une des principales ambitions d'Unicoopac est de mettre en place des groupements qui permettront aux agriculteurs de s'organiser, de partager des ressources et d'accéder à des financements.

L'Unicoopac, qui regroupe plusieurs organisations paysannes du pays, entend se positionner comme un acteur-clé du développement du secteur agricole au Congo. Dans le contexte de la Zone de libre échange continentale africaine (Zlécaf), cette approche collaborative vise à accroître la productivité et à promouvoir les produits locaux sur le marché national et africain. La structure syndicale agricole envisage de lancer plusieurs initiatives allant de la formation des producteurs au plaidoyer pour l'accès à la terre, à la mécanisation et aux

financements en faveur des paysans.

Concernant l'accès aux ressources, le président d'Unicoopac, Sydney N'Se Odzeney, a assuré que l'association collabore avec le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des petites et moyennes entreprises afin de faciliter l'accès à des crédits adaptés aux besoins des agriculteurs. En tant que syndicat agricole, Sydney N'Se Odzeney a poursuivi en affirmant qu'Unicoopac travaillera sans relâche pour défendre les droits des producteurs. « *Nous allons of-*

*frir des formations sur les pratiques agricoles durables, faciliter l'accès à des financements et organiser des campagnes de sensibilisation pour le retour à la terre, incluant les jeunes et les femmes* », a-t-il déclaré, soulignant son engagement en tant que jeune ingénieur agronome. Malgré les nombreux freins, tels que l'absence de mécanisation, les problèmes fonciers, le manque de financement et l'inefficacité de la politique publique, l'agriculture reste le principal levier économique et un vecteur essentiel pour la sécurité alimentaire.

Avec un potentiel énorme pour la production de fruits, légumes et produits vivriers ou encore des filières cacao et café, le Congo regorge de ressources agricoles inexploitées. L'engagement de cette nouvelle organisation syndicale agricole représente une lueur d'espoir pour le monde paysan congolais. En favorisant l'entraide, l'éducation et la défense des droits, les membres de cette association pourront contribuer à bâtir un avenir meilleur pour les agriculteurs du pays à l'ère de la Zlécaf.

**Fiacre Kombo**